La gazette de THARREAU

N° 98

MAI –JUIN 2017

Editorial

Retrouvez cette gazette et les précédentes sur le site internet de la résidence : www.residence-tharreau.fr

Dictons de saison :

Mai frileux: an langoureux.
Mai fleuri: an réjoui.
Mai venteux: an douteux.

Le temps qu'il fait en **juin** le trois, sera le temps de tout le mois.

Sommaire :

- Editorial 1
- Ephéméride 2
- Informations diverses et utiles 4
- Du côté des professionnels 8
- Que s'est-il passé ? 9
- Commission Restauration 23
- C.V.S du 11 avril 2017 26
- Commission Animation 30
- Le coin des poètes 34
- Jeu de sudoku 36
- Humour 37
- Des chiffres… 38
- Réponses aux jeux 39

Un mot.

Une phrase seulement.

Félicitation à tous :

- Résidents,

- Personnels,

- Bénévoles,

- Familles,

Pour vos participations, vos investissements dans la vie récréative et sociale de notre maison.

C'est un réel plaisir de découvrir au fil des pages autant d'activités et d'évènements en si peu de temps.

Chacun peux y puiser ce qu'il aime.

Encore une fois bravo et merci à tous !

Éphéméride de Mai

Mois de Mai : 31 jours
Nouvelle Lune : le 25 mai
Pleine Lune : le 10 mai
Grandes Marées : Le 25 (99 et 103) le 26 (105 et 107), le 27 (107 et 106) et le 28 (103 et 100).

Fête des mères : le 28 mai

Nos fêtes à souhaiter en Mai

Résidents

Le 07 : AGENEAU Gisèle
Le 10 : GRÉGOIRE Solange
Le 15 : GUIHÉNEUF Denise et RAVE-LEAU Denise
Le 19 : BOSSARD Yvonne, COURTY Yvonne, FONTENEAU Yvonne, GUÉRRY Yvonne, et BOURASSEAU Yves
Le 30 : FONTENEAU Jeannine, GROL - LEAU Jeanne, LEMASLE Jeanine, MALLET Jeanne, et VAUGRENARD Jeannine

Personnel

Le 03 : PIERRE Philippe et PRÉAULT Philippe
Le 25 : ARNAULT Sophie et VINCENDEAU Sophie

Nos Anniversaires en Mai

Résidents

Le 01 : PIRONNET Andrée
Le 09 : ARNOU Marie-Josèphe
Le 16 : BOURASSEAU Yves
Le 17 : MALLET Jeanne
Le 22 : LEMAITRE Suzanne
Le 23 : BESSON Renée
Le 27 : BODY Pierre
Le 31 : LOUIS-SYLVESTRE Colomba

Personnel

Le 8 : ARNAULT Sophie

Éphéméride de Juin

Mois de juin : 30 jours
Nouvelle Lune : le 24 juin
Pleine Lune : le 9 juin
Grandes Marées : le 24 (99 et 102), le 25 (103 et 103), et le 26 (102 et 100).

Fête des pères : le 18 juin

Nos fêtes à souhaiter en Juin

Résidents

Le 9 : LOUIS-SYLVESTRE Colomba
Le 11 : COUTANT Yolande
Le 23 : MICHAUD Paulette et MICHENEAU Paulette
Le 24 : RICHARD Jean
Le 27 : BARBONNEAU Fernand
Le 29 : FRESNEAU Pierrette, BAUDOUIN Pierre, BODY Pierre et CLOCHARD

Personnel

Le 11 : GUERRY Dolorès
Le 19 : CHERDO Romuald
Le 24 : DAVY Jean

Nos Anniversaires en Juin

Résidents

Le 03 : BREMOND Anne-Marie
Le 05 : CORNUAULT Marie-Thérèse Et COUTANT Yolande
Le 08 : VIGILIA Adriana
Le 11 : BONDU Maurice et RENOU Michel
Le 14 : CHUPIN Arlette
Le 17 : BILLAUD Roger

Personnel

Le 08 : GRAVELEAU Delphine
Le 11 : GALLEMARD Nadine
Le 16 : LELOU Jacqueline
Le 25 : SANTACRUZ Sylvie
Le 29 : BELLANGER Marie
Le 30 : BARON Christelle et BARRÉ Isabelle

Du côté des résidents

Décès *:*

Madame PORTAL Marie-Louise, le 23 avril 2017.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille.

Nouveaux arrivants :

Le 23 mars : Madame YOU Arlette, au logement n° 08 Place de la Moine

Le 24 mars: Madame CORNUAULT Marie-Thérèse, au logement n° 07 Place de la Moine

Le 29 mars : Monsieur SUREAU Claude, au logement n° 05 Place de La Moine

Le 30 mars : Madame MELOT Catherine, au logement n° 330 Place de l'Océan

Le 4 avril : Monsieur et Madame BARBONNEAU Fernand et Marie, aux logements n° 107 Place des Cordonniers et 121 Place des Tisserands.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

La rencontre « **inter-génération** » aura lieu le **mercredi 7 juin**.

Qu'allons nous offrir aux enfants du centre social du Planty cette année ?

Le 30 Juin prochain sera pour moi le dernier jour avec vous tous, professionnels et résidents, après seulement 6 ans et demi de travail en commun.

En effet, à compter du 1/07/17, je fais valoir mes droits à la retraite après 43 ans de travail dont 31 en tant qu'infirmier.

Pour me remplacer, madame Marie Beaujean, infirmière à la résidence a choisi de postuler comme infirmière coordinatrice après validation par M. Davy, directeur. Je lui accorde également toute ma confiance et je pense que sa motivation sera à la hauteur de cette responsabilité de cadre de proximité.

Je retiens, outre les bons moments passés ensemble, deux temps forts : les 40 ans de la résidence le 6 juillet 2014 et le déménagement sur ce nouveau site le 9 janvier 2017.

Qu'il puisse y avoir d'autres moments de convivialité qui animent le travail quotidien.

MERCI

Philippe Préault.

Abonnements aux journaux locaux (Courrier de l'Ouest et Ouest-France)

Merci **d'avertir le secrétariat quand vous débutez ou arrêtez un abonnement** à un de ces journaux.

En effet, c'est le service de portage qui nous les livre chaque matin mais les noms des destinataires ne figurent pas dessus et c'est au personnel de savoir à qui en distribuer. Il arrive alors que nous nous retrouvions avec un exemplaire en trop sans savoir à qui le donner, ou un exemplaire en moins sans savoir qui a cessé son abonnement...

Trouvé / Perdu :

Dans la précédente gazette, nous vous avons informé qu'il avait été **trouvé** un **téléphone portable** au salon du 2è étage.

A ce jour, personne n'est venu le récupérer au secrétariat.

En voici ci-dessous une photo afin de mieux l'identifier :

code couleur des vêtements professionnels

Le personnel du service ASH (Agent de Service Hôtelier) est vêtu d'une tunique couleur corail et d'un pantalon noir. Les tenues de tous les remplaçants sont de couleur parme. La responsable de ce service est Sylvie Santacruz , elle porte une tenue noire.

Le personnel du service soin est vêtu d'une tunique fuchsia et d'un pantalon noir. Les infirmières sont en blanc avec un liseré rouge, les hommes sont vêtus d'un haut bleu et d'un pantalon noir

Le personnel d'entretien porte une veste et pantalon de travail gris et noir.

Tout le personnel intervenant au Gîte, le directeur, les secrétaires, le responsable infirmier, le psychologue, le médecin-coordinateur, l'animatrice, les aides médico-psychologique sont en tenue civile

Nous sommes tous porteur d'un badge nominatif indiquant notre fonction.

AU FEU LES POMPIERS !!!!!

Voici quelques photos des pompiers qui sont venus en repérage sur 4 vendredis pour « s'approprier » les lieux de la résidence.

Que s’est-il passé en Mars ?

Les personnes du Gîte peuvent bénéficier au même titre que les autres résidents de l’atelier canin.

La mémoire permet d’enregistrer des informations venant d’expériences et d’évènements divers, de les conserver et de les restituer. Il existe différentes mémoires, indispensables à l’identité de la personne.

C’est pourquoi, nous aimons travailler notre mémoire.

Venez , souvenez-vous et partageons ensemble !

L’ atelier bricolage pour préparer le goûter Américain

Que s’est-il passé en Mars ? (suite)

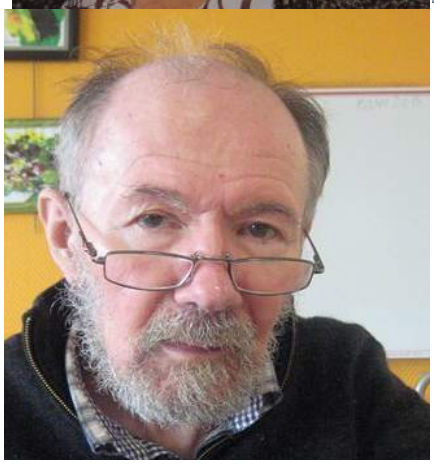

joyeux anniversaire

Pot d'accueil des nouveau résidents arrivés durant le mois de Février

M. et Mme Bondu Maurice et Colette

Mme Bossard Yvonne

Mme Chupin Arlette

Mme Coutand Yolande

AU THÉATRE CE SOIR

9 résidents sont allés au théâtre de la Séguinière à l’espace Prévert pour un spectacle de deux heures intitulé

« Ah que d’histoires !... »

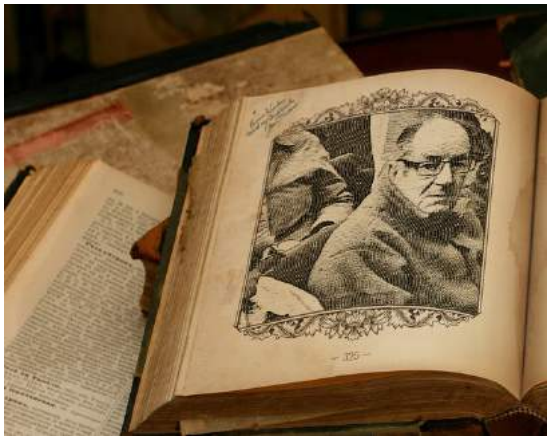

«Montage de saynètes entrecoupées de chants et de danses. Des rencontres à la terrasse d’un café, des histoires de familles, d’amis...»

Que s’est-il passé en Avril ?

LE BRICOLAGE DE PAQUES

Que s’est-il passé en Avril ? (suite)

Le jeudi 6 Avril 11 résidents sont allés à la salle des Fêtes de Cholet pour profiter du Carnaval des Aînés.

Une rétrospective sur grands écran des différents défilés passés, suivi d’un spectacle sur le cabaret parisien, puis d’un goûter

Que s'est-il passé en Avril ? (suite)

Qui suis-je ?

Fleuriste

Conférence de presse

Rêveuse

Présentatrice d'une émission
De télévision

Que s’est-il passé en Avril ? (suite)

Depuis 2 semaines, la boutique est ouverte tous les vendredis matins de 10 h à 12 h.

Un grand merci à nos 2 bénévoles qui s’investissent pour que vous puissiez venir faire vos achats.

Voici les photos de l’ouverture de la Boutique du 14 avril 2017 :

Que s’est-il passé en Avril ? (suite)

La première rencontre avec les enfants de l’AFAAM (Association des Familles d’Accueil et des Assistants Maternels du Choletais) a été un succès : une vingtaine de résidents ont répondu présent !

Une journée au Gîte

Une ASG (assistante de soin en Gérontologie) arrive au Gîte entre 9 h 30 à 10 h; elle lit les transmissions et prépare l’accueil des résidents (café, boisson et goûter).

A partir de 10 h, l’ASG et un autre membre du personnel soignant vont chercher les résidents dans leurs logements.

Une professionnelle reste au Gîte avec les premiers arrivants, l’autre continue à aller chercher les derniers résidents prévus sur la liste du jour. 13 à 14 personnes sont inscrites chaque jour.

La matinée débute par une collation vers 10 h 45 lorsque tout le monde est rassemblé. Chacun se présente, puis vient la lecture du journal vers 11 h ; nous discutons sur l’actualité du jour. De 11 h 20 à 11 h 45, nous programmons divers ateliers d’animations tels que : jeu de mémoire, gym, chants, cuisine, selon l’ASG présente.

A 11 h 50, nous allons chercher le chariot du repas avec 1 ou 2 résidents. Pendant ce temps là, l’autre ASG met la table avec les résidents. Nous déjeunons jusqu' à 13 h 30 - 13 h 45. Certains peuvent faire la sieste, d’autres aident au rangement (débarrasser, faire la vaisselle, le balayage etc..).

Vient le temps de l’animation vers 14 h 30 – 14 h 45, chacun participe en fonction du rythme de son réveil, jusqu’à 16 h. Nous prenons le goûter, nous faisons un bilan de notre journée, et nous nous disons au revoir.

Retour en salle à manger vers 16 h 45 - 17 h, nous terminons le ménage du Gîte (vaisselle, linge sale, poubelle), Nous faisons le bilan écrit de la journée. Le Gîte ferme à 17 h 30.

L’ASG termine sa journée. Sa collègue rejoint les Aides-Soignantes dans les étages.

L’équipe du Gîte

Que s’est-il passé en Avril ? (suite)

Que s’est-il passé en Avril ? (suite)

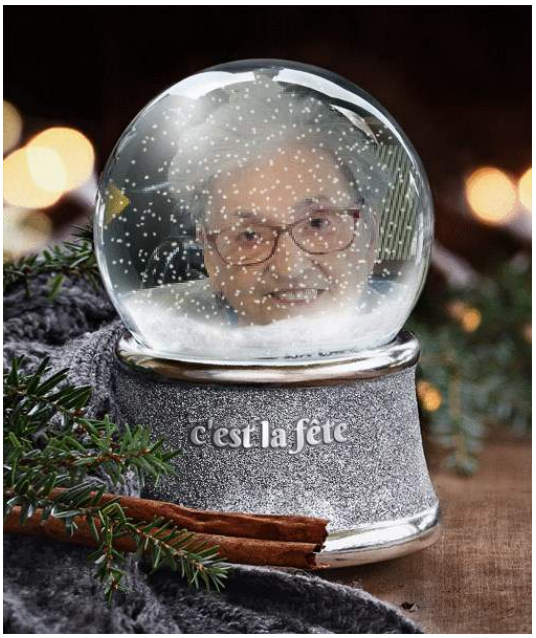

joyeux anniversaire

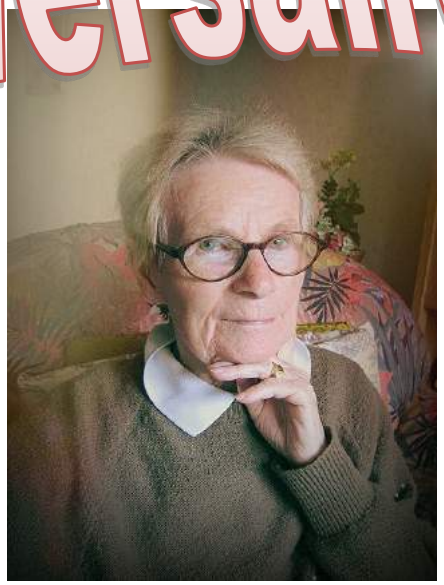

Pot d'accueil des nouveaux résidents arrivés durant le mois de Mars

M. Bourasseau Yves

M. et Mme Renou Michel et Yvette

M. et Mme Michaud Marcel et Paulette

Mme Cornuault M. Thérèse

Mme You Arlette

M. Sureau Claude

Compte-rendu de la Commission Restauration du 04/04/2017

Participants : Mme Bossard A, Mme Bossard Y, Mme Guittet, Mme Brûlé, Mme Bouillaguet, Mme Rambaud, Mme Micheneau, Mme Guerry, Mme Ollivrin, M. Lemasle, M. et Mme Bondu (résidents),

M. Barbonneau (responsable secteur Elior), Mme Bellanger (aide-soignante), Mme Santacruz (référente restauration).

Excusés : Mme Loiseau et son fils, M. Prou (chef cuisinier)

Commentaires et suggestions

A propos des sujets abordés, les points positifs qui ont été mis en avant sont les suivants :

- Les poissons (filets, queue de lotte, saumonette…) sont bien préparés, avec des sauces bien cuisinées.
- Le poulet est au goût des résidents.
- L'assortiment de fruits proposé en corbeille à chaque repas est à conserver.
- L'éventail de sortes de fromages proposé le midi et le soir est parfait. Il faut juste prévoir assez de choix jusqu'à la fin du service, de façon à ce que tout le monde puisse choisir parmi le même assortiment.
- Au Gîte, les quantités ont été revues depuis le démarrage du mois de janvier pour qu'elles soient suffisantes. Les commandes de dotations sont prêtes à temps.

Les résidents ont mis en avant l'idée que sur l'ancien site, ils étaient satisfaits de la restauration. Ils étaient écoutés et les menus proposés correspondaient à leurs attentes.

Depuis le mois de janvier, ils décrivent une cuisine moins copieuse, des recettes irrégulières et un manque de desserts « faits maison ».

Voici les quelques sujets sur lesquels des axes d'amélioration doivent être réalisés :

- Portions moins copieuses, voire même insuffisance du nombre de portions sur certains services (par exemple : œufs à la coque, cassoulet, poisson).

⇒ Les grammages et nombre de portions par convives doivent être respectés. La portion est adaptée à la demande des résidents au moment du service.

- Il y a trop souvent du poisson pané.

⇒ Il faudra préférer les poissons en filet et diminuer le poisson pané.

- Il n'y a pas assez de légumes verts, de salade. En revanche, beaucoup de féculents comme les pâtes en gratin, en sauce… servis trop souvent. Il y a même parfois des erreurs sur les légumes annoncés (du chou vert est annoncé alors qu'il est servi du chou pomme). *Note de la direction : les cuisiniers doivent prévenir de tout changement dans le menu en début de repas.*
  Les légumes sont parfois cuisinés « croquants » alors que les résidents préfèrent les légumes bien cuits. Il est même recommandé de blanchir les carottes râpées, le céleri cuisiné en rémoulade…*Note de la direction : les techniques de préparation doivent être écrites afin d'avoir une constance dans l'aspect, les cuissons etc. quel que soit le cuisinier qui prépare le repas*
  En ce qui concerne le poireau, il y a autant de vert que de blanc, alors que le blanc est parfait pour les entrées et le vert pourrait être mis dans la soupe.

⇒ Dans la nouvelle trame de menus de printemps qui va débuter le 10 avril, plus de légumes verts seront proposés dans les menus.

⇒ Quant à la cuisson des légumes, l'équipe des cuisiniers devrait être plus vigilante et adapter des cuissons qui conviennent.

- Les potages aux vermicelles sont très irréguliers. Le vermicelle est tantôt suffisant, tantôt en trop petite quantité. De même, le goût est irrégulier (trop de liquide et pas assez de saveur). C'est un problème de dosage qu'il faudrait revoir. *Rappel de la direction : des fiches techniques de préparation doivent permettre d'éviter cela.*
  Sans compter que le bouillon aux vermicelles est très souvent proposé alors que les veloutés de légumes, soupes au pain, soupes à l'oignon se font très rares et régaleraient pourtant bon nombre de résidents. D'autant plus que le potage constitue pour certains résidents une bonne partie de leur repas.

⇒ Les cuisiniers doivent se référer aux fiches techniques et pendant le service, le potage doit être brassé de façon à ce que tout le monde puisse être servi suffisamment en vermicelles.

⇒ Des potages de légumes vont de nouveau être proposés en attendant la « trempinette » dès qu'il fera un peu plus chaud.

- Attention à ne pas mettre trop de pain dans les corbeilles, surtout quand il y a une soirée crêpe. Le pain n'est pas mangé et c'est du gaspillage.

⇒ Le personnel de salle doit rester vigilant au menu qui est proposé et adapter la distribution du pain. Il est préférable d'en resservir quand il en manque plutôt que le mettre en corbeille et qu'il ne soit pas consommé.

⇒ Les fromages et laitages, parfois même les entrées sont servis trop froids. C'est immangeable, sans saveur. Que pouvez-vous faire face à ce problème qui pourrait limiter les restes ? Sur ce nouveau site, avec du matériel tout neuf et performant, les températures mêmes positives sont froides. Avec l'accord de la direction, nous sortons les entrées et les fromages environ ¾ d'heure avant le service, mais nous devons respecter la tolérance règlementaire inférieure à 10°C. *Note de la direction : il faut privilégier le plaisir avant l'excès de prudence, donc les aliments doivent être à température idéale pour être avant tout goûteux et consommables. Par exemple, un fromage froid n'est pas consommable et n'a pas de goût.*

En fin de commission, les résident ont émis leurs souhaits à court terme :

- Avoir plus souvent de la salade proposée aux menus, et qu'elle soit coupée, pas de feuilles entières.
- Pouvoir manger des veloutés de légumes bien mixés, de la soupe au pain.
- Avoir du lapin, des haricots blancs cuisinés autrement qu'en cassoulet, du foie, du poisson frais, des Flammekueche, des desserts « faits maison » comme des œufs au lait ou à la neige, des pommes cuites, des poires pochées, du pain perdu, du tapioca au lait pas trop ferme…

Les résidents désirent de nouveau être entendus et retrouver qualité et quantité aux menus qui leur seront proposés à l'avenir.

La Commission de restauration vous remercie et vous propose de nous retrouver au cours du mois de juillet. Nous vous repréciserons prochainement la date exacte.

L'équipe de restaurant.

Compte-rendu du Conseil de Vie Sociale du 11/04/2017

Approbation du compte rendu de la réunion du 31 janvier 2017 :

Questions du Président :

1- Où en sont les améliorations concernant l'accessibilité au robinet dans la salle d'eau ?

2- Il faudrait régler les sonnettes des logements, il y a toujours un problème d'interférence d'un logement à l'autre.

3- Téléphone : répondeur et présentation du numéro, à ce jour rien n'a été fait

4- Il n'y a pas de présence de personnel infirmier pendant quelques heures l'après-midi les samedis, dimanches et jours fériés, où en est-on ?

Le Directeur : 1- Nous allons étudier la possibilité d'adapter l'accessibilité au robinet du lavabo, ceci représente un investissement qu'il faudra évaluer, des tests seront faits rapidement.

2- Le problème des sonnettes a été transmis à l'électricien qui a montré à l'agent d'entretien comment effectuer les réglages. Tout dysfonctionnement dès qu'il est constaté doit être signalé auprès du personnel afin d'être solutionné dans les meilleurs délais.

3- Concernant le téléphone, cette demande est bien notée et sera transmise à nouveau à l'entreprise chargée de cette question afin qu'elle fasse le nécessaire rapidement.

4- Nous allons réfléchir à la mise en place d'une astreinte du personnel infirmier de l'établissement qui pourra se déplacer en cas de besoin.

Aucune autre remarque n'ayant été formulée, le compte-rendu de la réunion du 31 Janvier 2017 est approuvé

Avant d'aborder le point 2 de l'ordre du jour une discussion s'engage sur les points suivants :

- Un Résident : pourquoi n'y a-t-il pas d'œil sur la porte des chambres comme dans l'ancienne résidence ?

Le Directeur : cela n'a pas été prévu ou demandé au départ, nous allons étudier la possibilité d'en poser en demandant l'avis sécurité du bureau de contrôle car les portes des logements sont coupe-feu.

- *Un résident* : On peut s'étonner d'être témoin en salle à manger du refus d'un professionnel d'emmener un résident qui le demande aux toilettes.

Le directeur : Certaines situations peuvent effectivement interpeller et fâcher. Cependant, il faut les resituer dans leur contexte. Ici, la personne demandeuse sollicitait à chaque instant le personnel pour aller aux toilettes.
Cette demande avait été satisfaite peu de temps avant. La réponse du professionnel était-elle adaptée, fallait-il qu'il explique au témoin ce que vit et demande en permanence le résident concerné afin qu'il n'y ait pas de mauvaise interprétation de sa part ? Est-ce cohérent d'emmener la même personne toutes les 5 minutes aux toilettes, en avons-nous le temps, est-ce utile, cela donne-t-il satisfaction au résident, se souvient-il du service rendu 10 minutes après ? Est-ce la bonne approche avec cette personne ? Le questionnement humain, médical, social, psychologique, voir psychiatrique est abordé en permanence.
Ce sont des sujets qui sont analysés en équipe afin de savoir quelle est la meilleure attitude et actions possible à entreprendre dans ce genre de situations parfois singulières ou les solutions toutes faites ne sont pas toujours applicables.

- *Les Résidents et les Familles* : Tous les professionnels n'affichent pas le même niveau de motivation dans le travail. Cela est ressenti par les résidents.
Le Directeur : Les conséquences du déménagement, du changement d'entreprise, la charge de travail liée aux personnes qui présentent une perte d'autonomie psychique plus importante, l'exigence de qualité, le contexte économique contraint actuel peuvent altérer cette motivation ou la rendre irrégulière. Par ailleurs nous sommes tous différents et les journées ne se ressemblent pas…
Cependant, tout est mis en œuvre pour que le personnel reste motivé : organisation et aménagements des temps de travail, formations diverses : travail en équipe et bonnes pratiques relationnelles, dialogue-écoute, espaces de paroles etc.

- *Les Familles* : le personnel de remplacement et les intérimaires ont-ils une formation pour intervenir en maison de retraite ?
le Directeur : oui l'ensemble du personnel, quel que soit sa fonction est soit diplômé, soit titulaire d'une attestation de formation, soit totalise une expérience suffisante lui permettant d'intervenir avec compétence auprès des résidents.

- *Les Résidents et les Familles* : manque de personnel en général, attente un peu longue lors d'appels d'assistance.
le Directeur : Nous accueillons 10 résidents en plus, mais le personnel a été remis à niveau en conséquence. Le ratio de personnel de 0.59 professionnel par résident est certes insuffisant mais il se rapproche de la moyenne départementale. Des actions sont en cours pour améliorer cette situation.

Par rapport à 2017, 4 agentes de services, 2 aides-soignantes à temps plein et 1 infirmière à temps partiel ont été recrutées.

Une information sera faite prochainement sur ce que comprend le prix de revient par jour et comment est calculé et arrêté le prix de journée, qui finance quoi etc.

Le « Gîte » (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) fonctionne quelques jours par semaine, sans moyens supplémentaires avec 2 personnes (personnel du service de soin, vie sociale et hôtelier) pour 14 résidents.

Le personnel doit se déplacer et entretenir un bâtiment de 50% supérieur en surface que dans l'ancienne résidence ce qui peut expliquer les temps d'attente.

Le personnel a besoin lui aussi d'un temps d'adaptation et de prendre des repères.

2 -Echanges et avis sur le nouveau contrat de séjour, règlement de fonctionnement et livret d'accueil

Les documents ayant été envoyés tardivement les membres du CVS n'ont pas eu le temps d'en prendre connaissance complètement, ils souhaitent que cette question soit étudiée lors de la prochaine réunion, ils feront part de leur observations d'ici là.

3 - Compte-rendu des échanges inter Conseil de la Vie Sociale par Mesdames Rémy et Grolleau.

Mesdames Rémy et Grolleau ont suivi une formation organisée par l'URIOPSS (Union Régionale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux).
Cette formation a permis de mieux connaître le fonctionnement et les prérogatives du CVS qui est obligatoire dans chaque Maison de retraite.

Résumé :

Le Président du CVS est élu par et parmi les résidents. En cas d'impossibilité il est élu par et parmi les représentants des familles.

La durée du mandat est d'un an au moins et trois ans au plus renouvelable.
Direction, résidents, représentants des familles, personnel élu doivent être représentés. Les bénévoles peuvent aussi participer.

Pour chaque réunion un ordre du jour est rédigé par le Directeur conjointement avec le Président et les membres du CVS. Cet ordre du jour prend en compte les points que résidents et familles ont soumis aux membres du CVS.

Selon les établissements différents moyens de communication peuvent être mis en place : boîte à idées, cahier, réunion etc.

Le compte-rendu de la réunion est ensuite diffusé aux résidents, familles, personnel, bénévoles selon les moyens mis en place par l'établissement.

La communication est un facteur très important pour que le CVS puisse exprimer les souhaits, avis, idées de chacun.

Pour préparer la prochaine réunion du CVS, il sera proposé une rencontre où tous ceux qui le souhaitent pourront soumettre des questions qui seront discutées en Conseil de la Vie sociale.

4 – Questions diverses :

Demandes diverses :

- Afficher le compte rendu du CVS dans les jours qui viennent et ne pas attendre la gazette suivante. Accord du directeur
- Faire un trombinoscope du Conseil de la Vie Sociale et l'afficher. Accord du directeur
- Faire et afficher un tableau de recensement des demandes du CVS qui sera actualisé au fur et à mesure de l'avancée de chaque point soulevé. Accord du directeur
- Rappeler les codes couleurs des vêtements des professionnels dans la prochaine gazette. Accord du directeur
- Remettre une boite à idées. Accord du directeur
- Laisser en permanence un verre et carafe entretenus ou jetable (pour le verre) chez le résident afin qu'il puisse se désaltérer et se réhydrater aisément tout au long de l'année.
  Mise en place et méthode de suivi à réfléchir par les responsables de service.
- Renouvellement des membres du CVS à organiser. Accord du directeur, les mandats seront échus début octobre 2017, il faudra donc organiser des élections en septembre 2017.

Devant le questionnement sur l'accès à l'information des familles, il est rappelé que beaucoup d'informations figurent déjà dans les contrats d'accueil, le règlement de fonctionnement, sur le site internet de l'établissement ou la gazette qui peut être lue en ligne.

Cette dernière est aussi à la disposition de chacun : chez les résidents, dans les locaux communs, au secrétariat sur demande.
Dans la gazette figurent les comptes rendus des commissions animation, restauration, Conseil de la vie sociale.
Mais aussi ce qui s'est déroulé au cours des deux mois précédents et des articles sur le fonctionnement de la résidence ou plus généralistes.

Prochaine réunion du Conseil de la Vie Sociale : mardi 13 juin à 14h45.
Pré-réunion de préparation des questions au CVS : mardi 23 mai à 15 h.

Pierre Clochard
Président

Compte-rendu de la Commission Animation du 18/04/2017

Présents :
Mmes Barbault, Bénétreau, Bouillaguet, Bossard A, Bossard Y, Brûlé, Guitet, Ollivrin, Pironnet, Rambaud, et Vigilia, MM. Bourasseau et Billaud .

La séance a commencé à 15 h par un aperçu des activités du 1er trimestre 2017.

- Au mois de **Janvier** nous nous sommes d'abord installés pour que chacun puisse prendre ses repères (des locaux, des nouvelles pratiques de travail, installation pour les résidents comme pour les professionnels) Prendre le temps pour la mise en place du matériel etc. …
- Mi-Janvier, nous avons organisé des visites guidées de la résidence pour ceux qui le souhaitaient afin de mieux se repérer ! Fin janvier, 5 élèves de Mme Ribot, professeur du Lycée J Delanoue, nous ont présenté le diaporama du Trophée Bleu 2016 (comme chaque année). Une quinzaine de résidents étaient présents / Bon retour, ainsi que les vœux du Maire du 13 janvier / une quarantaine de résidents.

- Au mois de **Février**, nous avons un peu mieux investit des locaux et commençons à programmer des animations telles que les goûters à thème et les ateliers de bricolage dans les salles respectives. Une bonne présence sur les différentes activités proposées sur le thème de la chandeleur le 2 février, la St-Valentin le 14. Et pour couronner le tout, M. Boret chanteur guitariste, est venu chanter le 15, nous avons pour cette occasion dégusté des gaufres chaudes.

  Commence alors la mise en place des jeux de belote le jeudi, avec nos 4 bénévoles dans les salons étages (surtout au 3ème). N'hésitez pas à investir le salon du 2ème étage, pour ne pas avoir 3 tables de jeu au même endroit, si vous le souhaitez.

  Nous remercions vivement M. et Mme Defillon, Mme Dubois ainsi que Mme Payraudeau pour leur dévouement au bénévolat. Les résidents peuvent aussi profiter, à tour de rôle, des bienfaits des massages ayurvédiques de Mme Nathalène Chardonnier. C'est Nathalène qui inscrit les résidents nécessitant un suivit sur quelques mois.

- Au mois de **Mars,** nous prenons nos marques et sommes de plus en plus nombreux, formant des groupes homogènes. Les ateliers bricolage sur le thème des USA et sur le Carnaval de Cholet. Les ateliers : mémoire, mime, massage des mains, le loto, la lecture, le chant, etc… sont planifiés tous les mois et répondent à certains besoins, d'où leur existence.
- Les ateliers « thérapeutiques » comme l'atelier de gymn, canin. Les résidents sont généralement assez contents et reviennent au rendez-vous à chaque fois.
  Les ateliers esthétique, coiffeurs, pédicure, ont repris les rythmes habituels.

- Au mois d'**Avril,** nous continuerons le partenariat avec le Lycée J Delanoue. Le 5 Avril, 10 élèves sont venus rencontrer 6 résidents pour échanger sur des actions qu'ils pourraient mettre en place ensemble.
- Nous avons également un partenariat avec les tous petits enfants de l'AFAAM de Cholet (Association des Familles d'Accueil et des Assistants Maternels du Choletais). Un premier rendez-vous a eu lieu le vendredi 7 avril de 10 h à 11 h. Une vingtaine de résidents étaient là et ont partagé ensemble des petites comptines.

Les sorties-animations :

La galette des rois à la Meilleraie le 5 février a été appréciée par les 6 résidents. Ils ont profité du spectacle « OASIS », et d'un goûter festif.

La sortie théâtre à l'Espace Prévert de la Séguinière le 6 mars a permis aux 9 résidents de profiter d'un bon après-midi convivial.

Ce spectacle est proposé par les retraités de la maison de la Haie.

Très bon retour.

- La sortie exposition sur le 100ème anniversaire du carnaval de Cholet le 29 mars fût très enrichissante, grâce à la visite guidée par Mme Lucas.
- Le carnaval des Ainés le 6 avril a été une réussite. Les 11 résidents ont apprécié le spectacle sur les cabarets de Paris.

Pour information :

- Inter génération à l'étang des Noues le mercredi 7 juin

Fin de la réunion à 16 h 00.

Je vous remercie de votre présence à cette commission, et vous donne rendez-vous courant juillet pour la commission du 2ème trimestre.

Régine Maudet

Fin mars, Benoît venait en stage à la Résidence Tharreau. A la fin de celui-ci, il nous a laissé ces mots :

Bienveillance à nos Aïeuls

Attendu et tendu, je me suis présenté,
J'étais enfin en place, fin près à m'intégrer,
L'accueil fut agréable, mes collègues très aimables.
En salle de transmission, débuta ma mission,
Je devenais enfin élève de ma passion.

Si j'ai choisi ce style, pour te conter ceci,
C'est que pour moi, douceur rime avec poésie.
Quelques mots de douceur, soulagent la douleur,
Tout autant que l'oubli, la peur ou bien l'ennui.
Je suis venu sans peur, sans crainte, avec mon cœur,
Naturellement vers toi, simplement en ami,
Toi que l'âge et le temps ont doucement flétri,
Je l'ai vu dans tes yeux, ressenti dans tes gestes,
La pression de ta main, et ton sourire en coin,
Et puis tes yeux humides qui sans cesse me fixent.
Regard qui en dit long, si profond parfois triste,
Et je t'ai observé, j'ai tenté de parler,
Mais dans ta solitude, où tu sembles enfermé,
Certainement conscient, derrière ton silence,
Je ne peux deviner, savoir à quoi tu penses...
Est-ce donc à ta famille, ou bien à ton enfance,
C'est peut-être à l'issue, toi faible....! Sans défense !
Alors je t'ai parlé, et j'ai même chantonné,
Ta joue j'ai caressé, ta main j'ai effleuré,
Et même sans réponse, ton regard a parlé.
Et tu m'as signifié, que tu avais aimé.

Et le soir en rentrant, joyeux le cœur léger,
Fier de la bienveillance que j'ai su te porter,
J'ai même imaginé, et j'ai même songé,
Tu resteras pour moi, une très belle pensée,
Une très belle pensée, Trésor du temps passé.

Ah mon dieu qu'il est bon de donner tout de soi,
Mais là, seule solution, il faut avoir la foi,
Avoir la foi en soi, cela suffit pour moi,
Pour être sûr au moins, que tu a lu en moi.

Ben

Saisir l'instant

Saisir l'instant tel une fleur
Qu'on insère entre deux feuillets
Et rien n'existe avant après
Dans la suite infinie des heures.
Saisir l'instant.

Saisir l'instant. S'y réfugier.
Et s'en repaître. En rêver.
À cette épave s'accrocher.
Le mettre à l'éternel présent.
Saisir l'instant.

Saisir l'instant. Construire un monde.
Se répéter que lui seul compte
Et que le reste est complément.
S'en nourrir inlassablement.
Saisir l'instant.

Saisir l'instant tel un bouquet
Et de sa fraîcheur s'imprégner.
Et de ses couleurs se gaver.
Ah ! combien riche alors j'étais !
Saisir l'instant.

Saisir l'instant à peine né
Et le bercer comme un enfant.
A quel moment ai-je cessé ?
Pourquoi ne puis-je… ?

Esther Granek (poétesse belge)
"Je cours après mon ombre", 1981

SUDOKU

Le jeu consiste à remplir la grille avec des chiffres de 1 à 9, sachant qu'un même chiffre ne peur figurer qu'une fois sur une ligne, une colonne, et un carré (3x3) intérieur à la grille. Tout se passe donc avec des chiffres de 1 à 9, sur 9 lignes et 9 colonnes réparties en 9 zones.
Il faut remplir :

- Chaque ligne avec tous les chiffres de 1 à 9
- Chaque colonne avec tous les chiffres de 1 à 9
- Chaque zone avec tous les chiffres de 1 à 9.

	4		3	5	9		8	2
					1	7	5	6
		8		2		9		
9			7	4			1	
1		5				4		7
	6			3	5			8
		4		6		8		
6	7	3	8					
8	5		9	7	2		4	

Humour

Quelques bons mots et réflexions humoristiques trouvés sur internet :

J'ai acheté du thé pour mincir; avec des petits gâteaux, c'est super bon !

Loin de moi la volonté d'être pointilleux sur l'appellation des choses, mais je n'ai personnellement jamais vu un bus sous un « abribus » !

De toutes façons, ce monde a perdu toute logique quand les cordonniers se sont mis à faire des clés !

Sur les notices d'utilisation des médicaments, pourrait-il y avoir une notice qui expliquerait comment replier la notice d'utilisation ?

- **« De toutes façons, l'accent circonflexe, il servait à rien !**
- **T'es sur ?**
- **Ben une chaise, pourquoi ? »**

Le chien et le crocodile

C'est un chien qui rencontre un crocodile.
Le crocodile dit au chien :
- Salut, sac à puces !
Et le chien lui répond :
- Salut, sac à main !

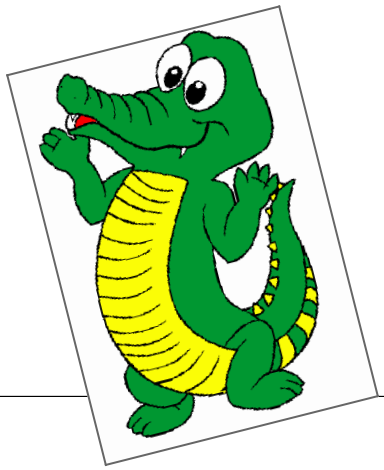

Des chiffres d'une époque à l'autre…

La première fois qu'un âge de départ à la retraite a été fixé, c'était en 1910, à savoir 65 ans.

L'espérance de vie était à cette époque d'un peu plus de 48 ans.

En 1910, à peine 8 % des personnes atteignaient l'âge de 65 ans…

En 1946, l'espérance de vie est passée à :

- 60 ans pour les hommes
- 65 ans pour les femmes

En 2016, 70 ans plus tard, l'espérance de vie est passée à un peu plus de :

- 79 ans pour les hommes
- 85 ans pour les femmes

Depuis les années 1980, le départ à la retraite a été rendu possible à partir de 60 ans.

Aujourd'hui, à 60 ans :

- Un homme peut vivre 23 ans et peut atteindre l'âge de 83 ans en moyenne.
- Une femme peut vivre 27 ans et peut atteindre l'âge de 87 ans en moyenne.

En un siècle, l'espérance de vie hommes et femmes confondus, a augmenté de 34 ans en moyenne. Ce qui représente deux générations.

A méditer !...

Ou à débattre !...

Solution des jeux

7	4	6	3	5	9	1	8	2
3	2	9	4	8	1	7	5	6
5	1	8	6	2	7	9	3	4
9	8	2	7	4	6	3	1	5
1	3	5	2	9	8	4	6	7
4	6	7	1	3	5	2	9	8
2	9	4	5	6	3	8	7	1
6	7	3	8	1	4	5	2	9
8	5	1	9	7	2	6	4	3